

POLITIQUE DE  
PRÉVENTION  
7<sup>e</sup> COLLOQUE



ifop

# SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL, RÉALITÉ OU UTOPIE ?

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018, 8h30 – 16h30

Colloque co-organisé par :



Avec le soutien de :

FERRANDI  
L'ÉCOLE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE  
PARIS



# SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL : RÉALITÉ OU UTOPIE

## Enquête IFOP

*Fabienne Gomant, directrice adjointe du département Opinion et Stratégies d'Entreprise*

# Méthodologie

## Etude réalisée par l'Ifop pour la Fondation PiLeJe

### Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1000** actifs occupés, représentatif de la population active française âgée de 18 ans et plus.

### Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

### Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 15 au 19 novembre 2018.

# La prise en compte du bien-être au travail de la part de l'employeur

**QUESTION** : Vous personnellement, par rapport à il y a une dizaine d'années, avez-vous l'impression que les employeurs sont aujourd'hui plus soucieux qu'avant, moins soucieux qu'avant ou ni plus ni moins soucieux qu'avant... ?



De la santé de leurs salariés



▲ Salariés du public : 39%



Du bien-être de leurs salariés

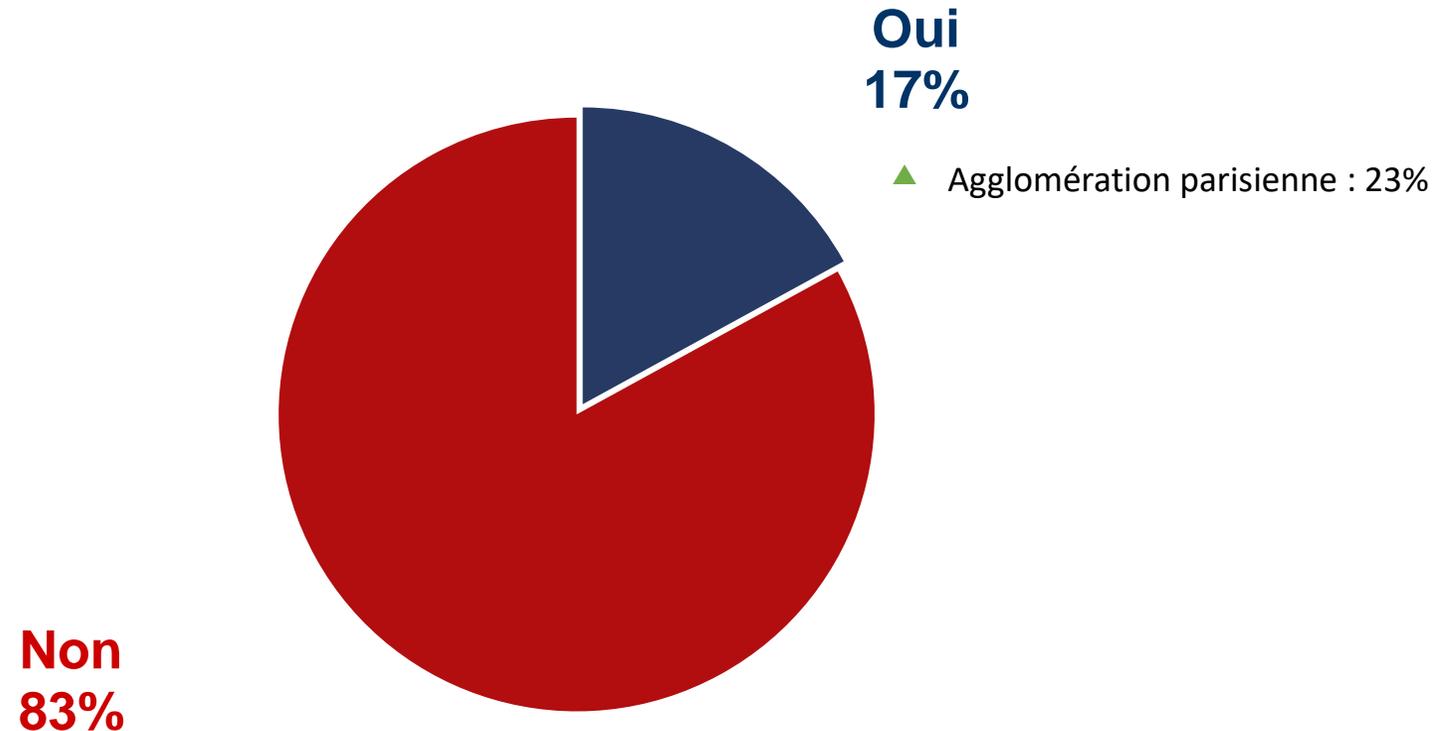


▲ Salariés du public : 46%

■ Plus soucieux qu'avant ■ Moins soucieux qu'avant ☐ Ni plus ni moins soucieux qu'avant

# L'expérience de programmes dédiés au bien-être et à la santé au travail

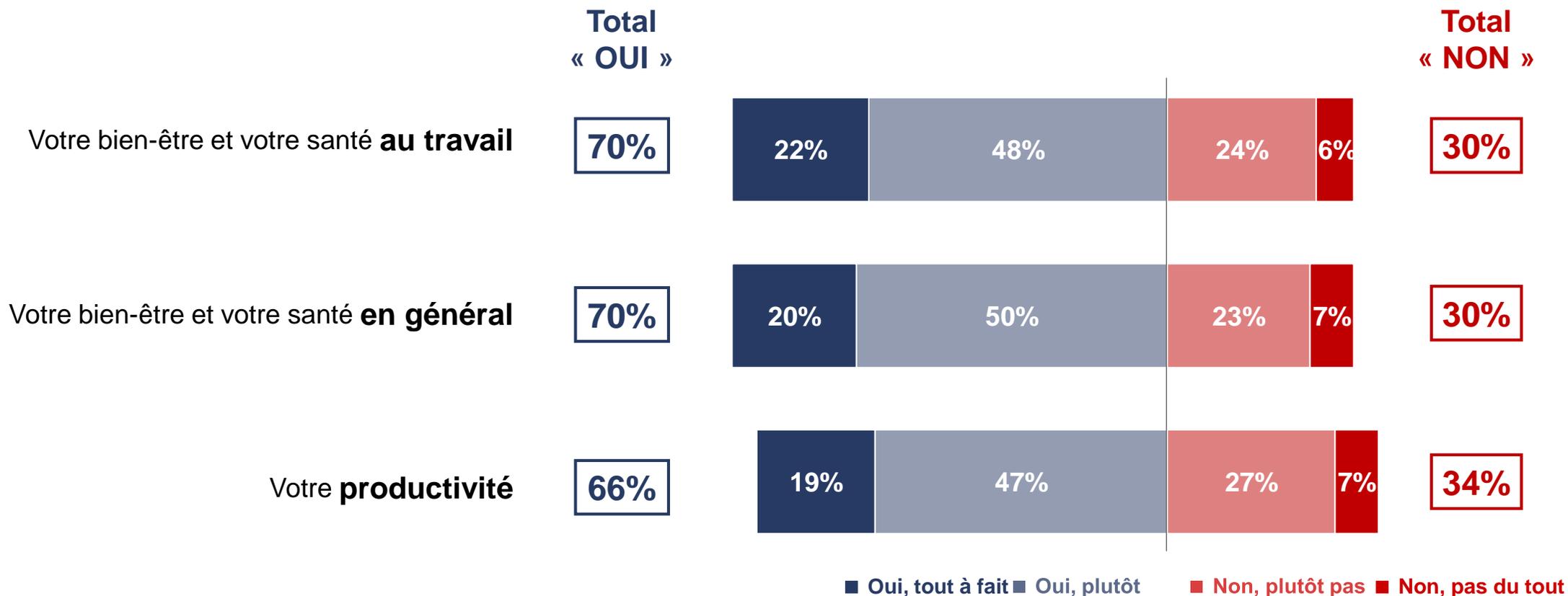
**QUESTION** : Vous-même, avez-vous déjà bénéficié de programmes dédiés au bien-être au travail (ex : nutrition, activités physiques, gestion du stress, management...), proposés par votre employeur ou d'autres structures professionnelles (ex : mutuelles, organismes de formation, structures publiques de recherche d'emploi...) ?



# L'impact des programmes dédiés au bien-être et à la santé au travail

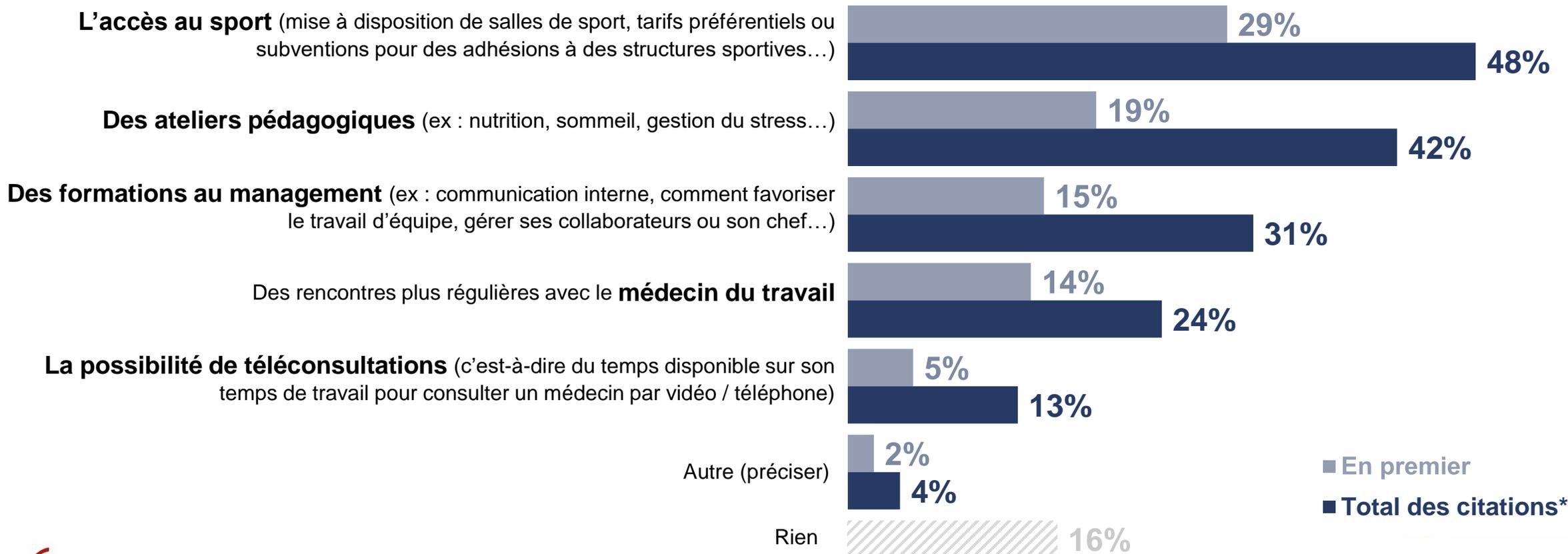
**QUESTION** : Et diriez-vous que ces programmes ont eu un impact positif sur... ?

Base : A ceux qui ont bénéficié de programmes dédiés au bien-être au travail, soit 17% de l'échantillon



# Les attentes en matière de programmes dédiés au bien-être et à la santé au travail

**QUESTION** : Vous personnellement, parmi la liste suivante, quels sont les programmes que vous aimeriez vous voir proposer pour améliorer votre bien-être et votre santé au travail ? En premier ? En deuxième ?



# Les attentes en matière de programmes dédiés au bien-être et à la santé au travail : comparatif CSP

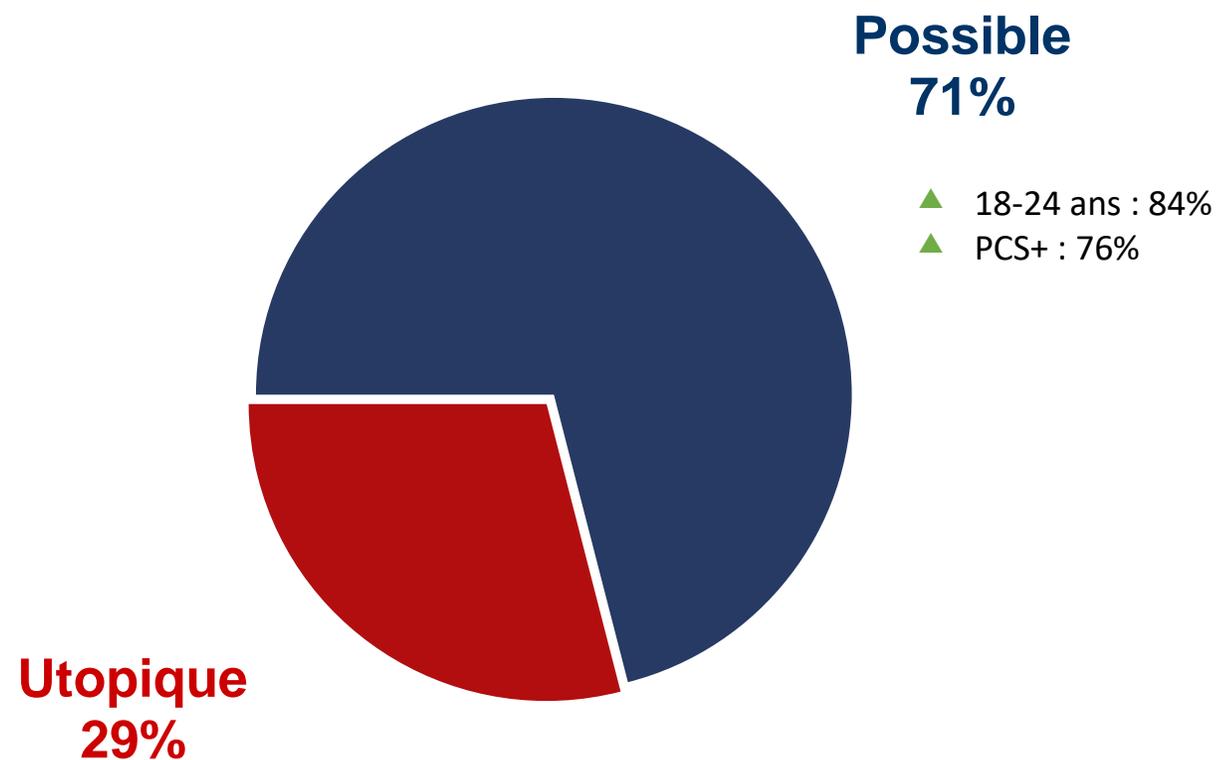
**QUESTION** : Vous personnellement, parmi la liste suivante, quels sont les programmes que vous aimeriez vous voir proposer pour améliorer votre bien-être et votre santé au travail ? En premier ? En deuxième ?

Comparatif sur le total des citations



# L'attitude à l'égard du bien-être et de la santé au travail

**QUESTION** : Finalement, le bien-être et la santé au travail, selon vous c'est... ?



# Conclusion

## Le bien-être et la santé au travail : une compatibilité reconnue par les actifs, mais des programmes encore très peu appliqués

**7 actifs sur 10 estiment que le bien-être et la santé au travail sont envisageables (71%)**, notamment pour les CSP+ (76% vs 68% des CSP-) mais surtout pour les jeunes actifs (84% des 18-24 ans). **Si l'expérience de programmes dédiés au bien être et à la santé au travail apparaît très minoritaire (17%)** – bien qu'un peu plus marquée en agglomération parisienne (23%) – **elle n'en demeure pas moins satisfaisante en termes de bienfaits**. En effet, 7 actifs sur 10 ayant fait l'expérience d'un tel programme, déclarent avoir observé un impact positif sur leur bien-être, tant au travail qu'en général (70%). Et deux tiers d'entre eux ont également constaté une amélioration de leur productivité (66%).

Comparativement à il y a 10 ans, les individus en activité se montrent mitigés quant à la prise en compte par les employeurs de leur bien-être et de leur santé au travail :

- Alors que **36% à 38% des sondés n'ont noté aucune évolution de cette prise en compte, qu'il s'agisse de la santé ou du bien-être des salariés**,
- une proportion légèrement moindre considère que les employeurs en sont aujourd'hui moins soucieux (30% en matière de santé et 34% s'agissant du bien-être), un ressenti davantage déploré par les salariés du public (respectivement 39% et 46%).
- A l'inverse, 3 actifs sur 10 ont remarqué une amélioration (sur la santé : 32% ; sur le bien-être : 30%).

Invités à faire part de leurs attentes en matière de programmes dédiés au bien-être et à la santé au travail, les actifs sollicités évoquent en premier lieu l'accès au sport (48% du « total des citations »). Les ateliers pédagogiques en lien avec la nutrition ou le sommeil par exemple sont également cités, se plaçant en deuxième position (42%), devant les formations au management (31%) ou encore des actions d'ordre médical : 24% seraient désireux de rencontrer plus souvent un médecin du travail et 13% se montreraient intéressés par des téléconsultations. Toutefois, selon les catégories sociales, les actifs ne sont pas demandeurs des mêmes programmes. Ainsi :

- Les ateliers pédagogiques sont davantage souhaités par les catégories socioprofessionnelles modestes (43% vs 36% des CSP+) de même que l'augmentation de la fréquence des contacts avec la médecine du travail (29% vs 20% des CSP+)
- A contrario, les formations en management apparaissent plus attendues des CSP+ (38% vs 28% des CSP-), un profil qui se montre également davantage intéressé par les téléconsultations (16% vs 11%).

A titre subsidiaire, notons qu'1 actif sur 6 n'a pas exprimé d'attente particulière en termes de programmes dédiés au bien-être et à la santé au travail (16%).